



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 18/2015  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29    Présents : 28    Votants : 29    Procurations : 01

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 02 AVR. 2015

Affiché le : 01 AVR. 2015

L'An deux mille quinze, le vingt-six mars, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 19 mars 2015

**PRÉSENTS** : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, MARQUIER, FIEVRE, RAYMOND, RIGAUD, LE GUIRIEC, SEIB-TAUPIN, GIOIA-MASSOT, FERTE, LACLAU, SUZE, MARTIN, GARBIN.

**PROCURATIONS**

M. BERNES

à

M. ANDUZE

**SECRETAIRE** : M. ZAMBONI a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : PERSONNEL - Créations de postes - avancements de grade.**

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que par délibération en date du 08 janvier dernier, ils ont fixé le taux d'avancement de grade à 100 %.

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que, suite à la validation des avancements de grade de la CAP du 27 février 2015 pour le premier semestre 2015, il convient de créer des postes suivants :

Nbre	POSTE	HORAIRE
2	Adjoints Technique de 1ère classe	TC
1	Adjoint d'Animation de 1ère classe	TC

Vu l'avis favorable du Comité Technique lors de sa séance du 26 mars 2015.

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à la majorité (5 abstentions : MMES et MM. SUZE, GIOIA-MASSOT, SEIB-TAUPIN, FERTE, LACLAU) :**

- De créer les postes tels que décrits ci-dessus.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

Aussonne, le 30 mars 2015

Le Maire :

Lysiane MAUREL

